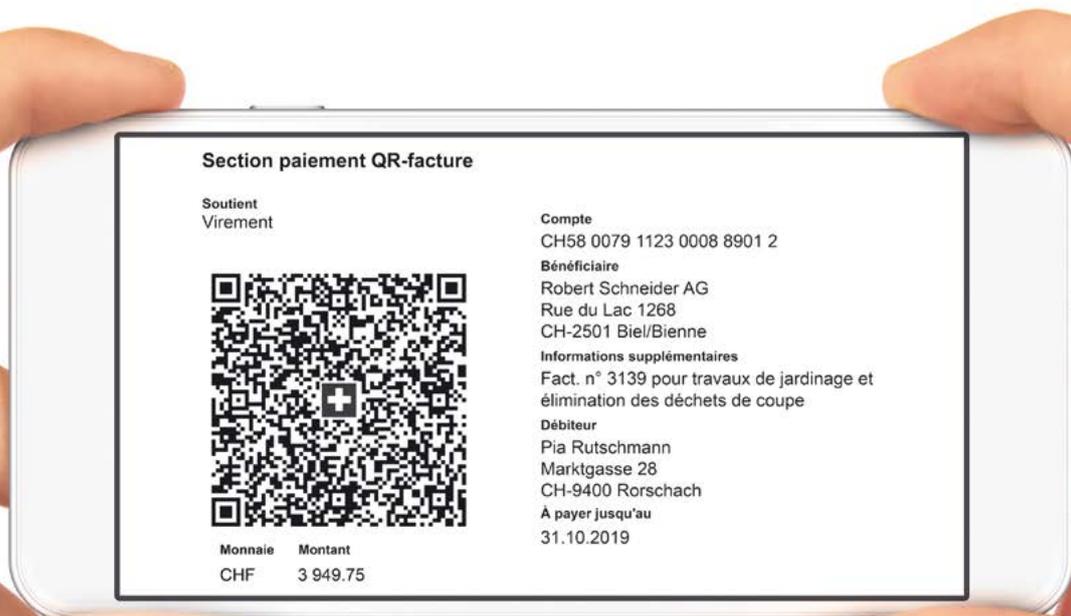


L'harmonisation du trafic des paiements convient au concept du Conseil fédéral

Interview avec le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann



La FINMA ouvre de nouvelles perspectives

Migration ISO 20022 – Dernière ligne droite ou seulement coup d'envoi?

Editorial

Page 3

La FINMA ouvre de nouvelles perspectives

Avec de nouvelles règles, la FINMA sortent des sentiers battus par rapport à ce que l'on peut observer au niveau international, dit Léonard Bôle, membre de la direction de l'autorité de surveillance du marché financier suisse. Il s'agit d'offrir un cadre clair, tout en évitant que des obstacles réglementaires freinent inutilement le développement technologique.

Interview

Page 4

L'harmonisation du trafic des paiements convient au concept du Conseil fédéral

Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann salue l'initiative de la place financière suisse concernant l'harmonisation et la numérisation du trafic des paiements. Dans cette interview, il met l'accent sur les chances qu'offre la transformation numérique de l'économie et que le Conseil fédéral veut pour cela mettre un espace nécessaire à disposition. Il est également question de réglementation des entreprises fintech, de cybersécurité, d'identité numérique et de la relation à l'Union européenne – tous ces thèmes font partie intégrante de la stratégie «Suisse numérique» du Conseil fédéral.

Event

Page 9

«La prochaine étape dans le trafic des paiements» – le compte à rebours a commencé

Le 30 mars 2017, le coup d'envoi de la campagne d'informations de PaymentStandards.CH/activating a été donné. Devant les caméras et sous le slogan «Harmonisation du trafic des paiements – le compte à rebours a commencé», des représentants du conseil d'administration de SIX Interbank Clearing SA ainsi que d'autres conférenciers de renom ont expliqué aux journalistes les éléments clés de l'harmonisation et ont, pour la première fois, officiellement présenté la nouvelle QR-facture. L'écho médiatique a été très important et positif.

Facts & Figures

Page 10

La plus-value de l'harmonisation s'établie

Avec l'harmonisation du trafic des paiements, la place financière suisse a posé un jalon important pour l'ensemble de la Suisse: chaque ménage et chaque entreprise doivent procéder à des adaptations qui vont concerner tout d'abord leurs propres habitudes, des mises à jour simples de logiciel mais aussi des investissements substantiels dans les systèmes informatiques. Ces efforts valent-ils la peine pour la Suisse et sont-ils justifiés? Pour explorer le fond de ces questions, la place financière a commandé en 2016 une étude à l'entreprise de conseil Deloitte.

In & Outs

Page 12

Le bulletin de versement appartiendra bientôt au passé

Depuis plus de 110 ans, qu'il soit vert, bleu, orange ou rouge, le bulletin de versement est un moyen de paiement typiquement suisse. Une success story que la QR-facture va pouvoir continuer à écrire.

Business & Partners

Page 14

Migration ISO 20022 – dernière ligne droite ou seulement coup d'envoi?

A l'heure actuelle, on constate de grandes différences en ce qui concerne la migration vers la norme ISO 20022. Alors que la conversion progresse selon les prévisions dans le secteur interbancaire, le secteur client-banque pourrait mieux faire. SIX Interbank Clearing soutient les banques et les entreprises de logiciels avec des mesures de communication.

Products & Services

Page 15

Le recouvrement de créances en Suisse

La gestion de créances s'occupe de la sécurisation et de la réalisation efficaces des créances dans le but d'éviter les défauts de paiements et de sécuriser durablement les liquidités d'une entreprise. L'organisation de la gestion de créances dans l'entreprise est divisée en quatre parties: le contrôle de solvabilité, la conception des contrats, la comptabilité débiteurs et l'encaissement y compris les procédures de rappel.



Léonard Bôle

Chers lecteurs, chères lectrices

«Fintech», «regtech», «neutralité technologique». Ces mots ont souvent été prononcés ces derniers temps. Mais s'agit-il simplement de termes à la mode? Pas dans la bouche de la FINMA. En contact étroit avec la branche, elle a fait suivre son discours d'actions concrètes, qui ont reçu un écho positif dans le domaine des services de paiements.

La FINMA a introduit en 2015 des allègements au devoir d'identifier son client, utiles autant pour le paiement de services et marchandises que pour les virements de faible valeur entre privés. Elle a constaté avec satisfaction que certains prestataires ont pu utiliser ces allègements pour développer de nouveaux produits, offrant ainsi à leur clientèle des alternatives attractives au paiement en espèces. Ces règles sortent certes des sentiers battus par rapport à ce que l'on peut observer au niveau international. Mais, elles sont basées sur une analyse des risques solide et ont passé en grande partie le test de la récente évaluation du GAFI, l'organisme international en matière de lutte contre le blanchiment.

Relevons toutefois au passage que cet organisme s'est montré critique à certains égards envers la réglementation suisse, la considérant parfois trop peu précise. Certains de ces griefs visent spécifiquement les services de paiement, comme par exemple l'absence de règles explicites sur le contrôle à effectuer par une banque lors de la saisie du donneur d'ordre dans les messages de virement ou le seuil trop élevé de 25 000 francs pour l'identification du client lors de paiements au guichet.

La FINMA a aussi créé en 2016 la possibilité d'identifier son client par vidéo-conférence. Certes, une entrée en relation par voie électronique augmente le risque de méconnaître des documents d'identité falsifiés. Mais, la FINMA a pris en compte les moyens qu'offrent les nouvelles technologies pour gérer ce

risque. On est ici en pleine neutralité technologique. Il s'agit d'offrir un cadre clair, tout en évitant que des obstacles réglementaires freinent inutilement le développement technologique.

De plus, la FINMA a mis en place une cellule spécialisée chargée de guider les entreprises fintech dans la réglementation financière. Consciente du potentiel disruptif de certaines technologies, notamment le blockchain pour les activités de clearing, elle suit de près les développements dans ce domaine. Elle s'offre aussi comme interlocutrice pour échanger sur les produits regtech.

Enfin, la FINMA a proposé une nouvelle approche pour les sociétés innovantes qui ont besoin de conserver les fonds de leurs clients, sans pour autant réaliser des opérations actives typiques du secteur bancaire. Elle s'est réjouie que le Conseil fédéral ait donné suite à cette idée, autant sous la forme d'une «sandbox» que d'un nouveau type d'autorisation mieux adapté aux sociétés innovantes. Ces mesures, en cours d'élaboration, ouvriront sans doute de nouvelles perspectives dans le domaine des services de paiement. L'innovation est un facteur essentiel pour conserver une place financière suisse compétitive.

Léonard Bôle

Membre de la direction et
chef de la division Marchés, FINMA

L'harmonisation du trafic des paiements convient au concept du Conseil fédéral



Le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann salue l'initiative de la place financière suisse concernant l'harmonisation et la numérisation du trafic des paiements. Dans cette interview, il met l'accent sur les chances qu'offre la transformation numérique de l'économie et que le Conseil fédéral veut pour cela mettre un espace nécessaire à disposition. Il est également question de réglementation des entreprises fintech, de cybersécurité, d'identité numérique et de la relation à l'Union européenne – tous ces thèmes font partie intégrante de la stratégie «Suisse numérique» du Conseil fédéral.

CLEARIT: Monsieur le conseiller fédéral Schneider-Ammann, en tant que particulier, êtes-vous satisfait de la façon dont le trafic des paiements fonctionne en Suisse? Par exemple en ce qui concerne les virements domestiques ou transfrontaliers?

Johann Schneider-Ammann: Je dois admettre qu'en tant que conseiller fédéral, j'effectue de moins en moins ce type de tâches quotidiennes. Mes journées sont tellement minutées que je suis content quand je réussis à payer moi-même un café (*rire*). Il n'y a aucun doute que nous avons, en Suisse, un système solide et fiable. Mais grâce aux progrès technologiques, il est également certain qu'il pourrait être encore plus efficace!

«Avec la stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral veut mettre à profit les chances que représente la numérisation – la QR-facture s’inscrit tout à fait dans cette approche.»

L’harmonisation du trafic des paiements en Suisse est en première ligne une expression de l’augmentation de la numérisation. Avec l’e-facture, les banques suisses ont posé les premiers jalons numériques il y a de nombreuses années. Désormais, avec la QR-facture, un bouleversement numérique des bulletins de versement est aussi à l’ordre du jour. Comment considérez-vous cette initiative? Dans quelle mesure y voyez-vous un soutien à la stratégie «Suisse numérique» du Conseil fédéral?

Je salue cette initiative. Le système actuel dans le trafic des paiements suisse est basé sur différentes versions des bulletins de versement. Grâce à l’introduction d’un bulletin unique avec code QR, les processus opérationnels seront plus efficaces. En particulier pour les petites et moyennes entreprises, les processus débiteurs et créditeurs sont dans la plupart des cas encore assez peu automatisés. Et ce sont en même temps les PME dont les tâches de comptabilité et la paperasserie sont les plus chronophages. Avec le code QR, le temps et les coûts vont pouvoir être réduits pour les entreprises comme pour les particuliers. Avec la stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral veut mettre à profit les chances que représente la numérisation – la QR-facture s’inscrit tout à fait dans cette approche.

Où les banques doivent-elles éventuellement s’améliorer pour garder la cadence?

Les banques, et donc la place financière, sont particulièrement exposées à la pression de la numérisation. Les jeunes entreprises fintech lancent un défi aux établissements financiers établis et respectables. Cela représente un potentiel important: si les banques acceptent de relever le défi et si la politique prend la mesure de sa tâche avec de bonnes conditions-cadres, la place financière suisse en sortira alors renforcée. La procédure de consultation au sujet de la réglementation des entreprises fintech qui a été adoptée cet hiver par le Conseil fédéral constitue une première étape.

Dans le cadre de sa stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral a défini plus de 40 mesures sur lesquelles l’administration fédérale veut s’appuyer de manière concrète afin d’atteindre les objectifs stratégiques. Jusqu’à présent, quelles sont les plus grandes success stories?

Réglementation des fintechs

En février 2017, le Conseil fédéral a ouvert la consultation concernant les modifications de la loi et de l’ordonnance sur les banques dans le domaine des technologies financières. Le projet propose une déréglementation reposant sur trois éléments complémentaires:

- L’acceptation de fonds à des fins d’exécution doit être valable pendant 60 jours (au lieu de sept jours actuellement), ce qui est particulièrement pertinent pour les fournisseurs de prestations de crowdfunding.
- L’acceptation de dépôts du public jusqu’à CHF 1 million ne doit pas être considérée comme une activité commerciale et sera de ce fait possible sans autorisation. Cette modification devrait créer pour les entreprises un espace d’innovation («sandbox») qui leur permettra de tester de nouveaux modèles d’affaires avant de demander une autorisation, obligatoire pour les dépôts publics dépassant CHF 1 million.
- Enfin, les entreprises qui acceptent des dépôts du public jusqu’à concurrence de CHF 100 millions, mais ne réalisent pas d’opérations actives, doivent bénéficier, dans les domaines de la présentation des comptes, de l’audit et de la garantie des dépôts, de conditions d’autorisation et d’exploitation moins strictes par rapport au régime actuel de la licence bancaire.

La stratégie a maintenant un an. Elle a été concrétisée dans différents domaines – mais pour une grande partie des success stories, il est encore un peu tôt. De façon générale, je considère l’axe de la stratégie comme un grand succès: le Conseil fédéral accentue les chances. Nous voulons utiliser le potentiel offert par la transformation numérique afin que de nouveaux emplois, de nouvelles richesses et de nouvelles perspectives soient créés. Pour cela, nous voulons mettre un espace nécessaire à disposition. Les innovations fintech en sont un exemple concret, avec une «sandbox» et des prescriptions limitées pour les startup. En janvier, mon département a présenté une analyse de l’économie numérique qui doit maintenant être concrétisée. Dès juin, nous présenterons les champs d’action et mesures possibles dans les domaines de la formation et de la recherche.

«Les innovations fintech en sont un exemple concret, avec une «sandbox» et des prescriptions limitées pour les startup.»

Une mesure dans le domaine de la cyberadministration et de la cybersanté est le développement d'un prototype pour une Fédération suisse d'identités. Le développement «d'identités numériques» sécurisées représente un potentiel important pour simplifier de manière considérable les processus contractuels et administratifs, et par conséquent également le trafic des paiements (moins de ruptures de média, une plus grande sécurité à l'égard des falsifications, entre autres). Quelles sont les étapes concrètes à l'ordre du jour? Et à quoi ressemble le planning?

Le projet Fédération suisse d'identités – en abrégé FSI – sera mis en place sous la responsabilité du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO d'ici la fin 2019. Il s'agit d'un projet stratégique de la stratégie suisse de cyberadministration. Vous connaissez le problème: chaque service Web moderne réclame son propre Login. Un jour ou l'autre, on perd la vue d'ensemble sur les comptes, les mots de passe et les NIP. FSI simplifie considérablement et ouvre ainsi de nouvelles possibilités. Le projet avance conformément au planning prévu. Actuellement, un test sur le terrain, plus vaste, est en voie de réalisation dans les communes, les cantons et au niveau de la Confédération.

La sécurité et la confiance de la population dans les processus numériques ont une très grande importance. Le Conseil fédéral a également formulé un certain nombre de mesures concernant la cybersécurité



dans l'environnement national et international. Où le Conseil fédéral voit-il les menaces les plus urgentes? Et quelles sont concrètement les démarches entreprises par le Conseil fédéral afin de prendre en compte ce thème de manière globale?

Les menaces dues aux cyberrisques sont multiples. Elles vont de la cybercriminalité à des attaques d'espionnage ou de sabotage très ciblées contre des institutions étatiques et des infrastructures critiques. Les attaques augmentent non seulement au niveau de leur fréquence mais elles deviennent également de plus en plus ciblées et complexes. Il y a peu de temps, l'attaque WannaCry a secoué le monde entier. Le Conseil fédéral a décidé, fin mars déjà, de poursuivre les travaux concernant la mise en place de la stratégie nationale pour la protection de la Suisse des cyberrisques. Une nouvelle stratégie dont les contenus sont actuellement en train d'être élaborés sera disponible à partir de 2018.

Des startup suisses très prometteuses délocalisent leurs départements développement dans d'autres pays car ici on manque de main-d'œuvre qualifiée. Que fait la Confédération pour remédier à ce manque de main-d'œuvre qualifiée?

Dès 2011, nous avons mis en place l'initiative main-d'œuvre qualifiée. Plus de 40 mesures prises par la Confédération sont en cours dans différents domaines et au niveau de plusieurs départements. Et, très important: la Confédération ne peut pas résoudre le problème toute seule – les cantons et surtout les partenaires sociaux, c'est-à-dire les employeurs et les salariés ont également un rôle important à jouer. Eux aussi s'engagent. Nous avons quatre axes principaux: En premier, un renforcement de la qualification par exemple des personnes qui ne disposent pas d'une formation de niveau secondaire. Mais l'amélioration de la formation dans les domaines de la mathématique, de l'informatique, des sciences naturelles et de la technique fait aussi partie de cet axe, ce qui

Stratégie «Suisse numérique»

La stratégie du Conseil fédéral vise en priorité à saisir les opportunités de la numérisation afin de positionner la Suisse comme un espace de vie attractif et un pôle économique et scientifique innovant tourné vers l'avenir.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie donne les lignes directrices pour l'action gouvernementale. Elle montre comment les administrations, l'économie, la science et la recherche ainsi que la société civile doivent collaborer afin que les processus de transformation induits par la numérisation puissent être conçus pour le bénéfice de la Suisse.

Principes

- Offrir des conditions propices au développement numérique
- Accompagner activement le changement de structures
- Organiser les processus de transformation en réseau

Objectifs principaux

Avec sa stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral veut atteindre les objectifs principaux suivants:

- Innovation, croissance et prospérité dans le monde numérique
- Egalité des chances et participation de tous
- Transparence et sécurité
- Contribution au développement durable

Champs d'action et objectifs

- Economie numérique
- Données et contenus numériques
- Infrastructures et environnement
- Cyberadministration et cybersanté
- Nouvelles formes de participation politique
- Développement de la société de la connaissance
- Sécurité et confiance
- Positionnement de la Suisse au niveau international

Mise en œuvre de la stratégie

La stratégie est mise en œuvre par les départements et les services de la Confédération, en collaboration avec tous les acteurs de l'économie, des milieux scientifiques et de la société. Toutes les mesures prises par les départements et les services de la Confédération pour mettre en œuvre la Stratégie «Suisse numérique» sont regroupées dans un plan d'action. Celui-ci est mis à jour annuellement. Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.bakom.admin.ch/infosociety>

est très important pour la scène des startup suisses. En deuxième, l'amélioration de la conciliation entre le travail et la famille. En troisième, les conditions pour les salariés plus âgés doivent être améliorées. Et en quatrième, nous allons encourager les innovations. Par exemple dans le domaine des professions de soins, nous avons fait de nets progrès – le nombre des diplômés a plus que doublé. Mais dans notre marché du travail libéral et dans le système fédéral qui est le nôtre, on a besoin de temps avant que les mesures produisent de l'effet. Quoi qu'il en soit, entre 2010 et 2016, plus de 120 000 travailleurs supplémentaires ont pu être mobilisés, en particulier des femmes et des salariés âgés.

Pratiquement chaque jour, nous lisons et entendons dans les médias que la numérisation révolutionne un domaine quelconque de l'économie. En tant que ministre de l'économie, de nombreux dossiers vous obligent à vous déplacer dans l'UE. Y a-t-il aussi une sorte d'agenda «numérisation» sur lequel vous échangez avec vos collègues ministres européens?

Oui, c'est même un thème fréquent. Il y a récemment eu deux rencontres sur ce thème: j'ai rencontré il y a peu, lors d'un symposium à Saint Gall la présidente estonienne Kersti Kaljulaid. En ce qui concerne la numérisation, l'Estonie joue un rôle de précurseur. Nous pouvons en tirer des leçons. Et il y a quelques semaines, je me suis entretenu avec le vice-président de la Commission européenne chargé du marché unique numérique, Andrus Ansip. L'UE fait progresser avec beaucoup d'engagement son agenda pour un marché numérique unique. Les instruments ne sont pas toujours les mêmes qu'en Suisse. Mais nous avons convenu d'approfondir les échanges sur ce thème et de faire profiter chacun des expériences de chaque partie. Avec le Commissaire européen chargé de la recherche, Carlos Moedas, la numérisation est aussi régulièrement un thème essentiel des discussions.

«Le SECO observe la mise en place de la stratégie de l'UE pour le marché unique numérique avec beaucoup d'attention.»

Quels sont les intérêts suisses les plus importants que vous défendez en rapport avec le marché unique numérique dans l'UE?

Le SECO observe la mise en place de la stratégie de l'UE pour le marché unique numérique avec beaucoup d'attention. Ce qui est important est d'assurer la connexion avec notre économie afin que les entreprises

suisses puissent être actives sur le marché unique numérique européen. Pour cela, dans le cadre de la stratégie «Suisse numérique», le Conseil fédéral a mis en place un groupe de coordination entre les offices.

Au niveau de la réglementation, l'UE progresse afin de prendre en compte des modèles innovants notamment dans le trafic des paiements (à savoir: E-Money Directive, PSD2). Comment la Suisse va-t-elle se positionner à ce sujet? Et si elle choisit une approche raisonnable (à savoir: licence fintech): comment la Suisse peut-elle s'assurer l'accès au marché de l'espace de l'UE?

L'accès au marché de l'espace de l'UE a une grande importance pour les prestataires de services financiers suisses. Cela concerne en particulier les entreprises fintech dont les modèles d'activité sont souvent évolutifs et indépendants du lieu. Cependant, en fonction de la jurisprudence, l'accès aux marchés des autres pays est parfois difficile à organiser et ne peut pas être uniquement amélioré par la Suisse seule. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral suit avec intérêt le développement de la réglementation dans l'UE. Dans une perspective d'accès au marché, notamment en ce qui concerne les PSD2 que vous avez abordées, il n'y a pas de mesures à prendre de la part de la Suisse. Le Département des finances examine actuellement si des mesures doivent être prises au niveau du soutien à l'innovation dans le trafic des paiements.

Les industries suisses de la chimie, des montres, des machines et du chocolat ont un rayonnement international important. Il est évident que l'utilisation de nouvelles technologies ou de produits innovants pourra permettre une modernisation de la «vieille économie». D'après vous, quels sont les domaines numériques nouveaux dans lesquels l'économie suisse a les meilleures chances de s'imposer?

La numérisation concerne l'ensemble des branches et pénètre tous les secteurs et de nombreux domaines d'une entreprise – du développement produit au service client en passant par l'exploitation. Il est donc pertinent pour l'ensemble de l'économie de se confronter à cette question et d'utiliser les chances de la numérisation. Nous avons des entreprises extrêmement innovantes, rapides et concurrentielles. Nous avons donc les meilleures chances. Utilisons-les!

Interview:

Gabriel Juri

SIX Interbank Clearing

«La prochaine étape dans le trafic des paiements» – le compte à rebours a commencé

Le 30 mars 2017, le coup d'envoi de la campagne d'informations de PaymentStandards.CH/activating a été donné. Devant les caméras et sous le slogan «Harmonisation du trafic des paiements – le compte à rebours a commencé», des représentants du conseil d'administration de SIX Interbank Clearing SA ainsi que d'autres conférenciers de renom ont expliqué aux journalistes les éléments clés de l'harmonisation et ont, pour la première fois, officiellement présenté la nouvelle QR-facture. L'écho médiatique a été très important et positif.

Avec un programme d'orateurs très divers, la conférence de presse a éclairé l'harmonisation sous différents angles et a ainsi donné aux 40 médias présents une bonne raison de faire un reportage. L'étude réalisée par Deloitte Suisse (voir aussi page 10/11) a retenu l'attention. Du magazine «Finanz & Wirtschaft» jusqu'au journal télévisé et à la radio SRF 1, les coûts d'investissement et le potentiel d'économie ont donné l'occasion aux différents médias de communiquer sur l'harmonisation.

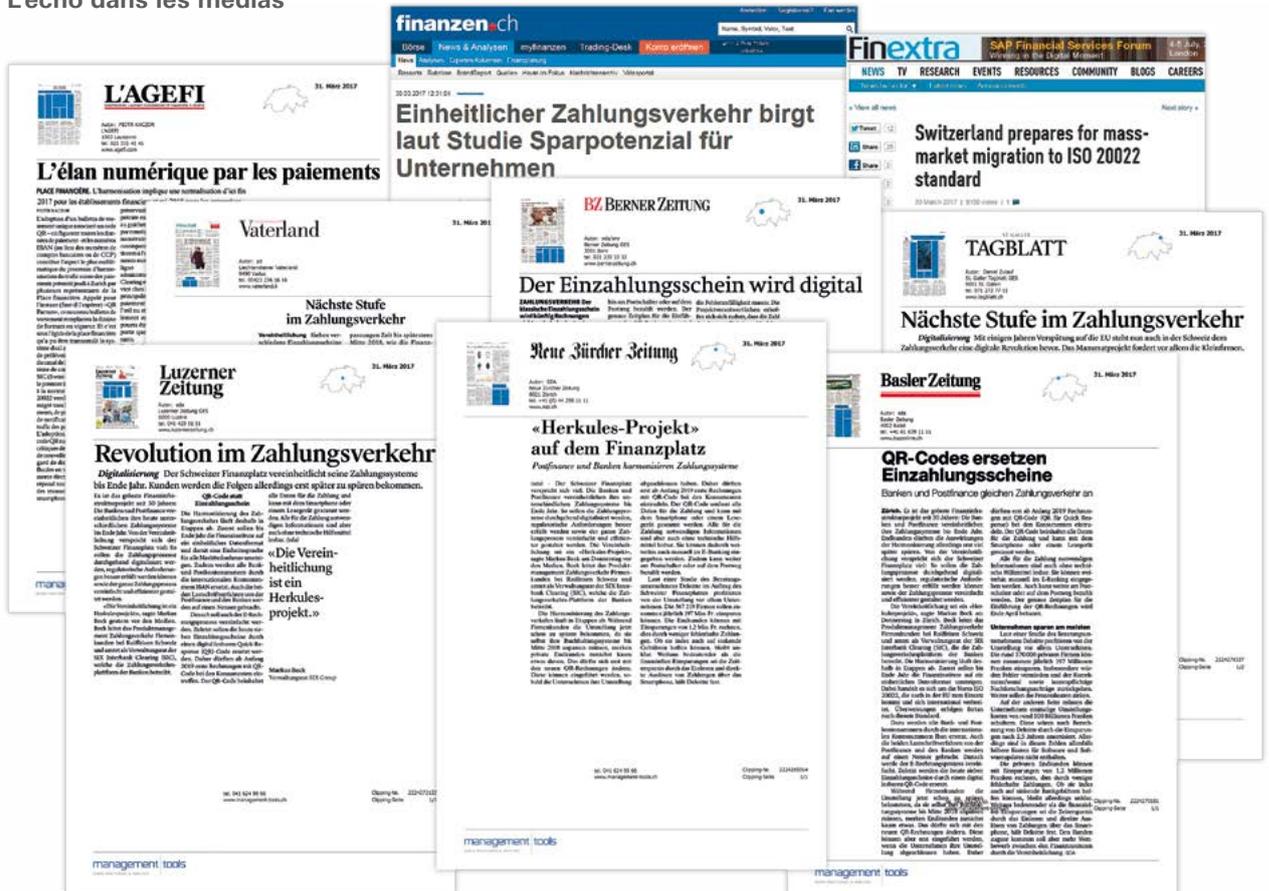
La nouvelle QR-facture a constitué un aimant supplémentaire pour la presse. On a réussi à communiquer

non seulement les avantages numériques, mais aussi les conditions liées à l'introduction, à savoir que toutes les banques et clients entreprises devront avoir effectué la conversion vers ISO 20022 de leurs procédures de paiement en totalité d'ici la mi-2018. Les médias ont rendu compte de façon très concrète et avec des informations approfondies du besoin d'adaptation, du planning, des avantages de l'harmonisation ainsi que des raisons pour lesquelles elle doit avoir lieu. Il a été admis qu'il s'agissait d'un projet d'infrastructure essentiel pour la Suisse qui apporte des avantages à tous les participants du trafic des paiements, mais qui nécessite également des adaptations du système qui doivent être entreprises dès maintenant.

Avec des news, des articles spécialisés et des interviews, nous donnerons suite dans les prochains mois aux premiers reportages média, afin d'aider sur une grande échelle à la compréhension de l'harmonisation et des tâches de migration qui y sont liées.

Maya M. Bertossa
SIX Interbank Clearing

L'écho dans les médias



La plus-value de l'harmonisation s'établie

Avec l'harmonisation du trafic des paiements, la place financière suisse a posé un jalon important pour l'ensemble de la Suisse: chaque ménage et chaque entreprise doivent procéder à des adaptations qui vont concerner tout d'abord leurs propres habitudes, des mises à jour simples de logiciel mais aussi des investissements substantiels dans les systèmes informatiques. Ces efforts valent-ils la peine pour la Suisse et sont-ils justifiés? Pour explorer le fond de ces questions, la place financière a commandé en 2016 une étude à l'entreprise de conseil Deloitte.

Considérant l'importance économique du trafic des paiements, il était clair depuis le début qu'un renouvellement profond de son infrastructure allait susciter beaucoup d'intérêt mais pouvait également soulever des questions critiques de toutes parts: du côté de la politique parce que le trafic des paiements est d'importance systémique, du côté des entreprises parce que cela implique des investissements et de celui de la protection des consommateurs parce qu'avec la QR-facture, on entre sur un territoire inconnu et on supprime le bulletin de versement que l'on connaît depuis plus de 110 ans. Pour pouvoir répondre de manière quantitative aux questions concernant les bénéfices et les coûts, l'entreprise de conseil Deloitte Suisse a réalisé une étude indépendante qui montre les bénéfices économiques du trafic des paiements et en particulier de son harmonisation.

La confiance – la monnaie la plus importante

L'étude a été présentée au grand public lors de la conférence de presse du 30 mars 2017. Au préalable, nous avons partagé les résultats avec l'Office fédéral de la communication OFCOM et le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, ainsi qu'avec différentes associations économiques et professionnelles. Les entretiens ont montré qu'il était important de ne pas seulement souligner les implications en restant orienté vers les processus mais aussi grâce à des calculs d'investissements et de bénéfices vérifiables. Cette étude et le dialogue ouvert mené avec tous les partenaires principaux ont renforcé la confiance dans l'harmonisation et ont clarifié l'importance du trafic des paiements pour l'économie suisse. Et c'est exactement l'objectif de PaymentStandards.CH, l'organe officiel de communication pour la normalisation et l'harmonisation du trafic des paiements. Avec cette campagne d'information, nous voulons apporter notre contribution afin que le grand public réagisse de manière favorable au projet d'infrastructure, qu'il reconnaisse les avantages des nouvelles solutions et qu'ainsi il aborde et soutienne les futurs changements de manière conséquente. Les résultats de

l'étude montrent que du point de vue des entreprises aussi, la réalisation de cette harmonisation est pleinement justifiée.

Etude Deloitte: un aperçu des résultats

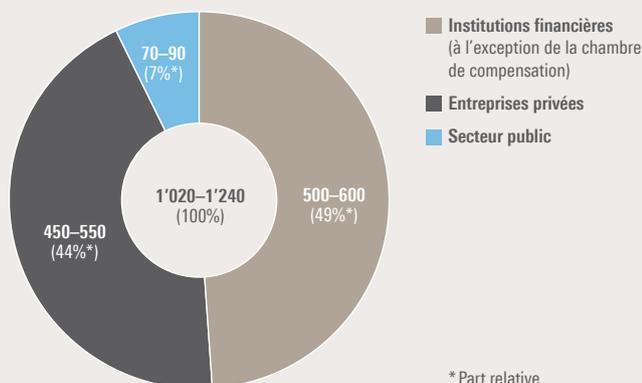
L'étude Deloitte montre qu'à la fin de l'harmonisation, les coûts annuels au niveau des processus et en capital auront diminué en tout de CHF 272 millions par rapport à aujourd'hui. Les entreprises privées réaliseront CHF 197 millions ou trois quarts des économies et le secteur public de son côté CHF 9 millions. Les établissements financiers économiseront eux-mêmes CHF 65 millions par an mais avec CHF 550 millions, ils supporteront une grande partie des coûts d'investissement. L'économie privée doit compter avec des coûts uniques de CHF 500 millions qui pourront être amortis en deux ans et demi environ, alors que pour le secteur public, ces coûts seront de CHF 80 millions.

Boris Brunner

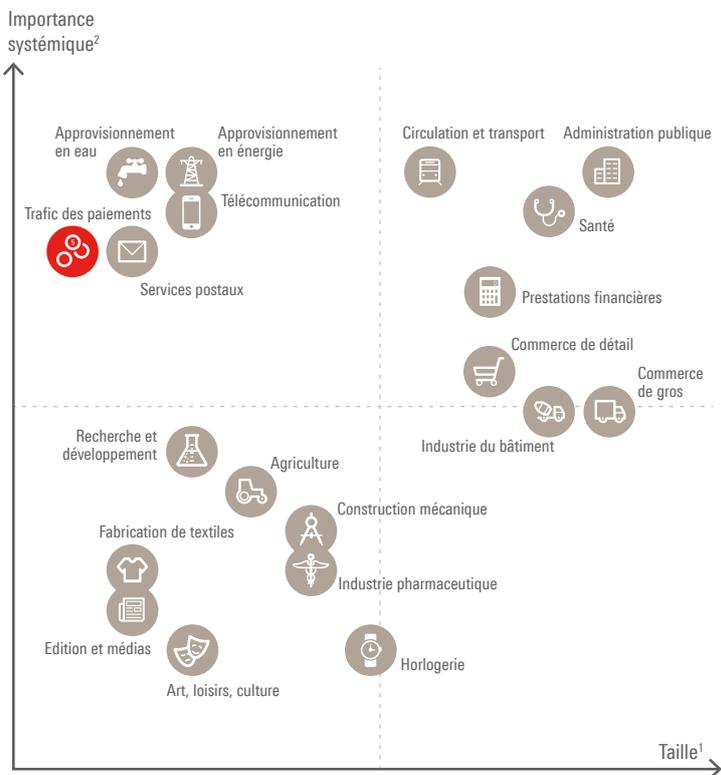
SIX Interbank Clearing

Le résumé de l'étude réalisée par Deloitte Suisse «Répercussions de l'harmonisation du trafic des paiements en Suisse» peut être commandé en s'adressant à info@PaymentStandards.CH. Le Management Summary peut être consulté sous PaymentStandards.CH/Deloitte_fr.

Coûts de conversion uniques estimés pour les groupes d'acteurs sélectionnés¹ (CHF millions)



Des résultats de l'étude Deloitte



¹ Par rapport à la valeur ajoutée brute (2014) et au nombre d'emplois (2015).

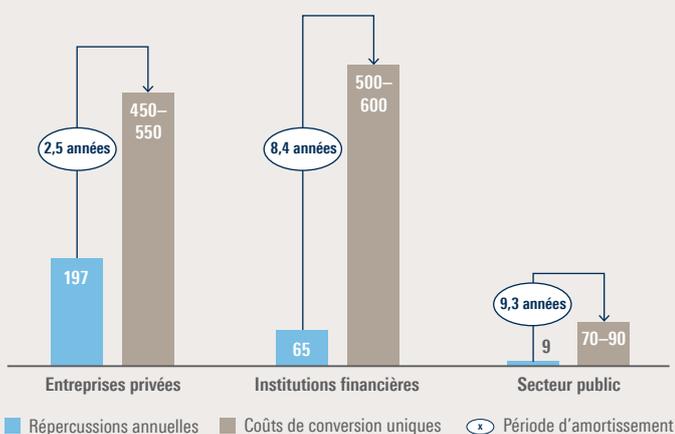
² Par rapport à l'importance pour le circuit économique et l'approvisionnement de base, ainsi que de leur caractère substituable.

Source: Deloitte (2016): Etude sur les effets de l'harmonisation sur l'économie suisse

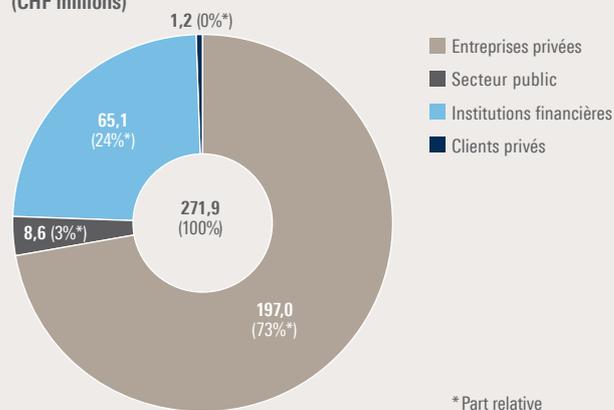
Une importance systémique

- Certes, par rapport à sa valeur ajoutée brute, la taille du trafic des paiements est, tout comme le nombre de personnes employées, relativement faible comparée à d'autres secteurs économiques. Par son importance systémique, il le compense cependant largement.
- Le trafic des paiements se trouve dans un groupe de secteurs économiques qui apportent une contribution d'une valeur beaucoup plus importante que leur seule valeur ajoutée le laisse penser; c'est la raison pour laquelle l'importance de ces secteurs est souvent sous-estimée.
- En effet, le trafic des paiements permet à tous les autres participants et secteurs de l'économie de pouvoir renoncer à leur ancienne activité d'échange et à l'utilisation des espèces. Non seulement c'est avantageux en termes de coûts et d'efficacité mais cela permet aussi d'assurer la sécurité et de faciliter les liaisons avec le commerce international.

Période d'amortissement estimée des coûts de conversion uniques par rapport aux répercussions annuelles (CHF millions)



Potentiel d'économies annuel attendu pour chacun des groupes d'acteurs (CHF millions)



Le bulletin de versement appartiendra bientôt au passé

Depuis plus de 110 ans, qu'il soit vert, bleu, orange ou rouge, le bulletin de versement est un moyen de paiement typiquement suisse. Une success story que la QR-facture va pouvoir continuer à écrire.

Aujourd'hui encore, des centaines de millions de bulletins de versement sont imprimés chaque année. A l'ère numérique, le paiement de factures au guichet postal est aussi démodé que le fait d'écrire des lettres. Avec la QR-facture qui transpose le justificatif papier à l'ère de l'électronique, la place financière suisse veut faciliter le passage de la «facture papier» vers le trafic des paiements numérique pour tous les utilisateurs. Cela permet d'éviter au moins l'une des ruptures de média, dans la mesure où le payeur ne sera plus obligé de transférer la facture papier qu'il aura reçue par la poste dans son e-banking (voir page 15). Cela peut ne pas sembler être particulièrement visionnaire mais représente cependant un changement de paradigme. La QR-facture doit ainsi – c'est le calcul de la place financière – encourager la diffusion de l'e-facture et conduire ainsi à un trafic des paiements totalement exempt de ruptures de média. De plus en plus de débiteurs recevant une QR-facture par la poste devraient prendre «goût» au numérique et, pour finir, faire le pas supplémentaire vers l'e-facture. Le lien avec l'e-facture est visible sur la section de paiement de la QR-facture.

La QR-facture, le nouveau capital culturel suisse

A partir de janvier 2019, les bulletins de versement seront remplacés par la QR-facture, et la phase parallèle ne devra pas durer plus de deux ans. Il est probable que, par la suite, la QR-facture reste l'incarnation contemporaine de la tradition typiquement suisse des bulletins de versement et qu'elle demeure unique au monde. En effet, dans cette variante – couplée avec la flexibilité d'utilisation et d'application qui lui est propre – elle ne pourra être trouvée nulle part ailleurs. L'intégration complète du Swiss QR Code dans l'environnement e-banking des établissements financiers est sans équivalent.

Un comportement de niche

Dans le futur, il continuera à y avoir des débiteurs qui recevront la QR-facture par la poste, puis qui iront à la banque, qui y retireront l'argent, qui se dépêcheront de se rendre au guichet postal le samedi avant midi avec la section de paiement de la QR-facture pour pouvoir effectuer le paiement cash et le faire notifier dans le livret postal jaune. Tout comme il y a des gens qui, à l'ère des ordinateurs, font attention à l'écriture manuelle, il y en aura aussi qui conserveront ce type de comportement de paiement – quel qu'en soit le prix. Petit à petit, ce type de comportement finira par ne jouer qu'un rôle marginal.

Gabriel Juri

SIX Interbank Clearing

Flexibilité d'utilisation et d'application

De plus amples informations concernant la QR-facture se trouvent sur le site PaymentStandards.CH

Section paiement QR-facture

Soutient
Virement

- Mobile Banking
- e-Banking
- TWINT
- e-facture

Signe distinctif la croix suisse

Toutes les données figurent dans le code QR

Le montant peut également rester vide

Toutes les informations sont lisibles sans outil technique

Compte
CH58 0079 1123 0008 8901 2

Bénéficiaire
Robert Schneider AG
Rue du Lac 1268
CH-2501 Biel/Bienne

Informations supplémentaires
Fact. n° 3139 pour travaux de jardinage et élimination des déchets de coupe

Débiteur
Pia Rutschmann
Marktgasse 28
CH-9400 Rorschach

À payer jusqu'au
31.10.2019

Impression par n'importe quelle imprimante courante

Paiements au guichet postal ou par courrier sont toujours possibles

Informations supplémentaires pour le destinataire de la facture

Placement en bas à droite de la facture ou sur page neutre au format A6

Libre choix de papier, la section paiement n'est plus en couleur

Monnaie	Montant
CHF	3 949.75





TWEETS 48 FOLGE ICH 131 FOLLOWER 54 GEFÄLLT MIR 23 MOMENTS 0

PaymentStandards.CH

@PaymentStandard
 PaymentStandards.CH ist das offizielle Kommunikationsorgan des Schweizer Finanzplatzes zur Standardisierung & Harmonisierung des Zahlungsverkehrs #iso20022
 Schweiz
paymentstandards.ch/activating
 Beigetreten Oktober 2016
 19 Fotos und Videos



Tweets Tweets & Antworten Medien

PaymentStandards.CH @PaymentStandard · 6. Mai
 Staatssekretariat für Wirtschaft SECO informiert über die QR-Rechnung und den Zahlungsverkehr fal.cn/ufnSD #QRRechnung



Harmonisierung Zahlungsverkehr Situativer Anpassungsbedarf

Nur Rechnungsempfänger

- IBAN nutzen
- Bezahlen mittels QR-Code

Keine Software für die Finanz- und Betriebsabläufe

- IBAN nutzen, Kundeninformation
- QR-Rechnung einführen

Geringe Integration in die Finanz- und Betriebsabläufe

- Aktualisieren der Standardsoftware (zu vergleichen mit Windows-Update)
- Cloud-Lösung: keine lokale Anpassung

Hohe Integration (Standardsoftware oder eigene IT-Landschaft)

- Aufwand abhängig von Komplexität und Aktualität Software

Finanzinstitute

Testumgebungen, Schulung, Beratung, Information
 E-Banking, Smartphone-Apps

Unternehmen: Projekt starten

PaymentStandards.CH @PaymentStandard · 28. Apr.
 Une contribution à la Suisse numérique – La QR-facture simplifie la gestion des finances fal.cn/vuoxU #ISO20022 #QRfacture

Original (Französisch) übersetzen



Gabriela Salvisberg @gsalvisberg · 3. Mai
 Die #QRRechnung ersetzt bald den Einzahlungsschein. Die Antworten zu den häufigsten Fragen gibts hier.



NZZ @NZZ · 8th May
 Acht Antworten zum neuen Schweizer Einzahlungsschein: nzz.ch/wirtschaft/har...

Zyense @zyense · 9th May
 RT @PaymentStandards: Harmonisierung des Schweizer Zahlungsverkehrs: Acht Antworten zum neuen Einzahlungsschein nzz.ch/wirtschaft/har... via @NZZ

e-Economy von SI @Sieconomy · 9th May
 Acht Antworten zum #einzahlungsschein #QRrechnung #harmzvch #iso20022 twitter.com/paymentstandar...

Peter A. Brügger @pbruegger · 9th May
 Das gelbe Post-Büchlein erlebt sp. ab 2019 eine Renaissance. Gute neue alte Zeit... Der Einzahlungsschein wird durch QR-Rechnung ersetzt. pic.twitter.com/PQZAI829d



Konsumentenschutz @KonsumSchutz · 8th May
 Was bringt der neue #Einzahlungsschein? Welche Änderungen kommen damit auf uns zu? Die @NZZ gibt acht Antworten: bit.ly/2qSyTcb

Pascal Gebert @PascalGebert · 8th May
 RT @nzzwirtschaft: Wann kommt der neue #Einzahlungsschein und wie sieht er aus? nzz.ch/wirtschaft/har... via @NZZ

Roger Henggeler @r_henggeler · 8th May
 RT @PaymentStandards: Harmonisierung des Schweizer Zahlungsverkehrs: Acht Antworten zum neuen Einzahlungsschein nzz.ch/wirtschaft/har... via @NZZ

differentNEWS @differentnews · 8th May
 RT @NZZ: Acht Antworten zum neuen Schweizer Einzahlungsschein: nzz.ch/wirtschaft/har...

Migration ISO 20022 – dernière ligne droite ou seulement coup d’envoi?

A l’heure actuelle, on constate de grandes différences en ce qui concerne la migration vers la norme ISO 20022. Alors que la conversion progresse selon les prévisions dans le secteur interbancaire, le secteur client-banque pourrait mieux faire. SIX Interbank Clearing soutient les banques et les entreprises de logiciels avec des mesures de communication.

La migration vers ISO 20022, initiée en juillet 2016, progresse bien dans le secteur interbancaire. Le 24 avril près de 80 % des messages livrés aux participants SIC avaient migré. Avec 67 %, le nombre de messages reçus par les participants ne varie que faiblement par rapport à ce chiffre. Ce taux est très satisfaisant et il montre que les établissements financiers ont bien préparé leur projet de migration et l’ont bien réalisé. Le nombre de demande de report est faible. Nous partons du principe que d’ici à novembre 2017, même les plus petits établissements auront clôturé leur migration dans les délais.

Ainsi, les 451 millions de paiements ayant la norme de message SIC auront été convertis vers ISO 20022. En 2018 suivront encore les quelques paiements qui sont livrés par l’intermédiaire de SWIFT FIN. On voit que la migration progresse bien dans le secteur interbancaire d’une part au niveau des transactions, d’autre part dans les questions qui sont adressées à SIX Interbank Clearing. Alors qu’il s’agissait auparavant des questions d’ordre générique, elles concernent maintenant des aspects très détaillés et concrets de la conversion ou de l’utilisation dans la vie de tous les jours.

Migration client-banque en retard par rapport aux prévisions

La migration des clients commerciaux vers ISO 20022 se situe bien en-deçà des attentes. Les données récoltées en janvier 2017 par SIX Interbank Clearing ne livrent pas encore une image très optimiste. Toutefois les résultats de l’enquête sont intéressants. Ils montrent que certains établissements promeuvent très activement la migration dans le secteur client-banque avec

les résultats positifs correspondants. D’autres établissements n’ont en revanche même pas encore commencé la migration de leurs clients commerciaux.

De plus grands efforts sont ici requis pour convaincre les clients des avantages mais aussi de l’urgence de l’harmonisation du trafic des paiements et d’ISO 20022. En effet, la migration devra être clôturée d’ici la fin 2017 (OPAE) ou la mi-2018 (DTA). À partir de ce moment, seule la norme ISO 20022 sera valable. Vous trouverez le planning exact sur PaymentStandards.CH.

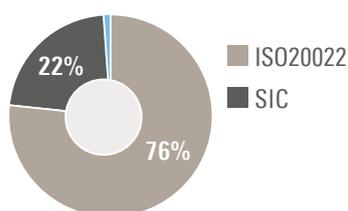
Soutien pour les banques et les entreprises de logiciels lors de l’harmonisation client-banque

SIX Interbank Clearing accompagne le projet avec des mesures de communication centralisées ainsi qu’avec une vaste campagne d’information. En même temps, les entreprises de logiciels seront assistées pour développer des solutions dans le secteur client-banque grâce à des consultations ou des conférences centralisées telles que la réunion d’information du 31 mai à Zurich pour les fournisseurs de logiciels entreprise.

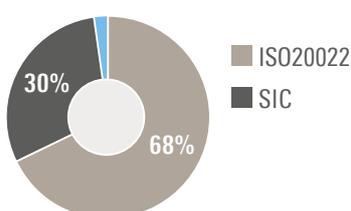
Un thème actuel est la clarification des Implementation Guidelines client-banque (par ex. pour les messages camt). Certes, les banques utilisent les mêmes Guidelines mais leurs offres de services ont évolué de manière différente au cours des années. Elles varient toutefois dans le traitement et dans l’output aux clients. Diverses entreprises logicielles ont par conséquent constaté qu’il est en partie très difficile d’utiliser des applications en même temps auprès de différentes banques sans adaptation. Elles souhaiteraient une plus grande harmonisation. C’est précisément à cette tâche que l’on s’attèle. Cela prendra encore un peu de temps étant donné que certaines différences sont profondément ancrées dans les systèmes de noyau bancaire.

Bruno Kudermann
SIX Interbank Clearing

Norme de message

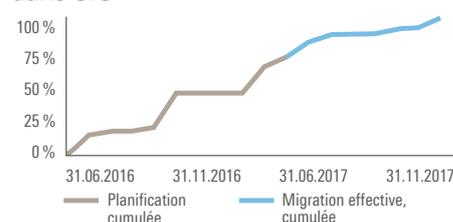


Sorties de paiements des banques



Entrées de paiements des banques

Migration des entrées de paiements dans SIC



Programme de la conversion

Le recouvrement de créances en Suisse

La gestion de créances s'occupe de la sécurisation et de la réalisation efficaces des créances dans le but d'éviter les défauts de paiements et de sécuriser durablement les liquidités d'une entreprise. L'organisation de la gestion de créances dans l'entreprise est divisée en quatre parties: le contrôle de solvabilité, la conception des contrats, la compatibilité débiteurs et l'encaissement y compris les procédures de rappel.

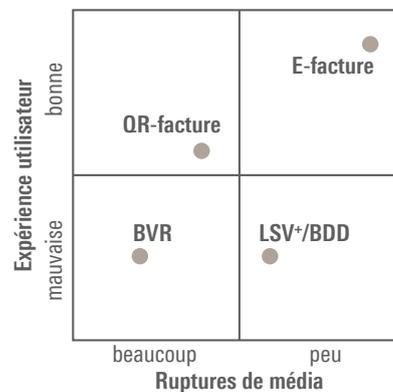
Parmi les tâches les plus importantes de la comptabilité débiteurs figurent le contrôle et l'administration des créances ouvertes et l'ajustement des positions ouvertes avec les entrées de paiements. Idéalement, la facturation est lancée automatiquement lors de l'autorisation de livraison afin de garder le délai de paiement le plus court possible et de réduire ainsi les coûts de financement des crédits. C'est ainsi pour les entrées de paiements qui devraient automatiquement être ajustées avec les positions ouvertes afin que les retards de paiements et les déductions d'escomptes injustifiées puissent être immédiatement repérés. En Suisse, les émetteurs de factures ont à leur disposition différentes procédures «avec référence» qui permettent une comptabilisation automatisée des entrées de paiements dans le logiciel débiteur et permettent ainsi de réduire non seulement les coûts de financement des crédits mais également les frais opérationnels.

Les principales procédures «avec référence» en Suisse:

- le bulletin de versement avec numéro de référence (BVR orange) en facture papier ou PDF
- les procédures de prélèvement suisses (LSV+, BDD, Debit Direct)
- la QR-facture (nouvelle facturation, à partir de 2019)
- l'e-facture

Si l'on compare les procédures au niveau de la simplicité de paiement, l'e-facture est – une fois mise en place – le processus qui bénéficie de la meilleure expérience utilisateur dans la mesure où le payeur n'a plus besoin de saisir lui-même le paiement.

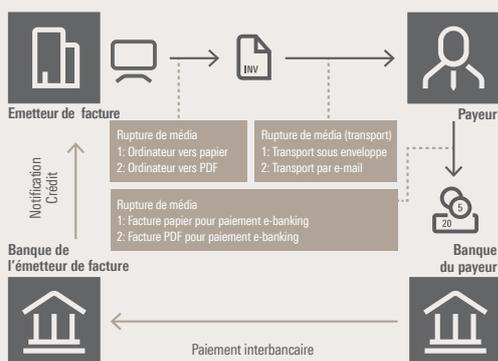
Chaque rupture de média (en particulier lors du passage du papier au numérique ou inversement) augmente le risque que toutes les informations ne soient pas transmises, que des erreurs se produisent, que des frais soient engendrés et qu'un temps d'attente inutile s'écoule. Si l'on compare les procédures en ce qui concerne les ruptures de média les moins nombreuses possible, l'e-facture se situe, là aussi, bien au-dessus.



Comme le paiement par facture est le mode de paiement largement privilégié par les Suisses et comme aussi bien les factures papier, PDF ou e-mail entraînent beaucoup trop de ruptures de média, la facture numérique suisse – l'e-facture – finira certainement, à long terme, par s'imposer.

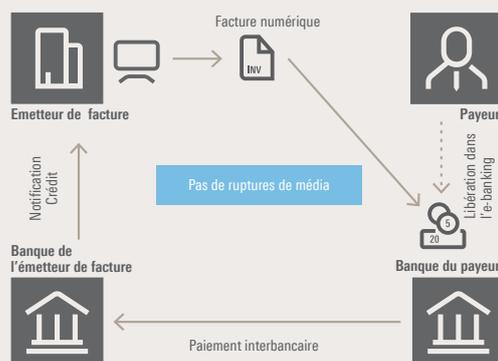
Peter Ruoss
UBS Switzerland

Scénario 1 et 2 (Bulletin de versement comme facture papier et facture PDF)



Ruptures de média avec bulletin de versement comme facture papier et facture PDF

Scénario 3 (E-facture)



Pas de ruptures de média dans le cas de l'e-facture

Impressum

Editeur

SIX Interbank Clearing SA
Hardturmstrasse 201
CH-8021 Zürich

Commandes/Feed-Back

CLEARIT@six-group.com

Edition

Edition 71 – Juin 2017

Paraît régulièrement, aussi en ligne sur
www.CLEARIT.ch.

Tirage en allemand (1300 exemplaires) et en
français (400 exemplaires) ainsi qu'en anglais
(sous forme électronique sur www.CLEARIT.ch)

Conseil

Samuel Ackermann, PostFinance, Peter Ruoss, UBS
Switzerland AG, Susanne Eis, SECB, Boris Brunner, SIX
Interbank Clearing SA, André Gsponer (responsable),
ConUm AG, Gabriel Juri, SIX Interbank Clearing SA,
Daniela Meyer-Brauss, Credit Suisse SA, Jean-Jacques
Maillard, BCV, Stefan Michel, BNS, Thomas Reske,
SIX Interbank Clearing SA, Bettina Witzmann-Walter,
Liechtensteinischer Bankenverband

Equipe de rédaction

André Gsponer, ConUm AG, Thomas Reske,
Gabriel Juri (responsable) et Karin Pache,
SIX Interbank Clearing SA

Traductions

Français, anglais: Word+Image AG

Présentation

Felber, Kristofori Group, agence de publicité

Impression

sprüngli druck ag

Contact

SIX Interbank Clearing SA
T +41 58 399 4747